



TOUS AU COMPOST !

Semaines nationales du compostage de proximité



Du 30 mars
au 14 avril 2019



nevers
AGGLOMÉRATION

www.agglo-nevers.fr

SEMAINES DU COMPOSTAGE

PROGRAMME DU SAMEDI 30 MARS AU SAMEDI 13 AVRIL 2019

Inauguration du site de compostage collectif « Bords de Loire »

Lundi 1^{er} avril à 17h

Adresse : rue du 8 mai 1945, Nevers

Entrée libre



Distribution gratuite de compost en déchèterie des Taupières (ZI St Eloi)

Du lundi 30 mars au samedi 6 avril

Aux horaires d'ouverture de la déchèterie

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 19h

Mardi et jeudi 13h30 à 19h



Distribution gratuite de broyat en déchèterie des Taupières

Du lundi 8 avril au samedi 13 avril

Aux horaires d'ouverture de la déchèterie

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 19h

Mardi et jeudi 13h30 à 19h

Le broyat est mis à disposition par l'entreprise TURK PAYSAGISTE



Composter c'est pas compliqué !

Vous souhaitez composter ? Vous compostez déjà et vous avez des questions ?

Un agent de Nevers Agglomération vous accueille et vous renseigne :

- Déchèterie mobile Pougues-les-Eaux : **lundi 1er avril de 14h à 16h30**
- Déchèterie Pré- Poitiers : **mercredi 3 avril de 14h à 17h30**
- Déchèterie mobile Challuy : **lundi 8 avril de 14h à 17h30**
- Déchèterie Taupières : **jeudi 11 avril de 14h à 17h30**

Des composteurs seront aussi disponibles à la vente et des graines de fleurs vous seront remises gratuitement.

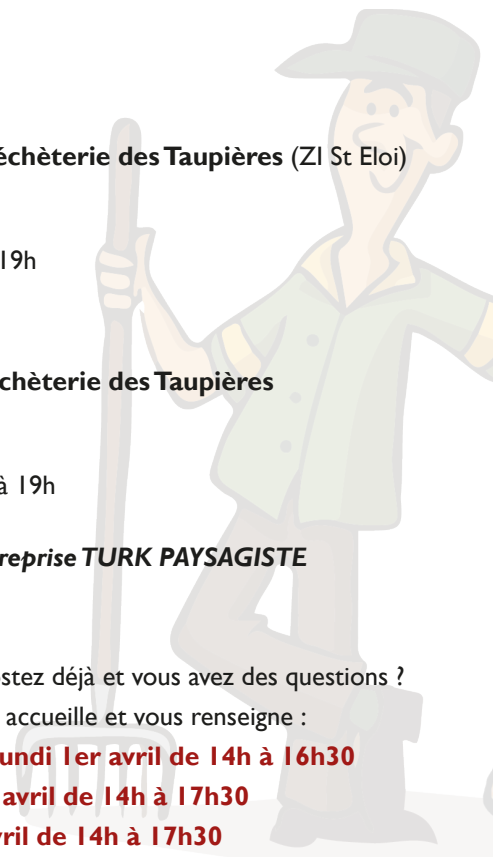
Visite pédagogique au Centre Technique Horticole de la Ville de Nevers :

Mercredi 10 avril de 13h30 à 15h30

Adresse : Boulevard du Grand Pré des Bordes (zone des Grands Champs), Nevers

Inscription obligatoire au 0 800 100 311

et à l'accueil de Nevers Agglomération



NOUVEAU

LE LOMBRICOMPOSTAGE

Vous souhaitez composter mais vous n'avez pas de jardin ou pas suffisamment de place ?

Nevers Agglomération souhaite vous proposer une alternative :

LE LOMBRICOMPOSTAGE !

...c'est quoi ?

Le « lombricompostage » est un processus de transformation de la matière organique par une population de vers ou lombrics disposés dans un récipient, le lombricomposteur. La matière organique, essentiellement des déchets de cuisine, est transformée en compost.

Contrairement au compostage, qui doit se pratiquer en plein air, le lombricompostage peut être réalisé à l'intérieur, en appartement. Il est parfaitement adapté aux besoins des citadins sans jardin.

...où installer votre lombricomposteur ?

- A l'extérieur : au niveau de la terrasse ou le balcon. Mais attention aux températures extrêmes en été et en hiver, ainsi qu'à la pluie.
- A l'intérieur : dans la cuisine, le débarras, la cave, les toilettes, le garage, un placard.

L'essentiel est que cela soit un endroit pratique, proche de la cuisine pour que son utilisation ne soit pas une corvée.



JEU CONCOURS

UN LOMBRICOMPOSTEUR GRATUIT, ÇA VOUS DIT ?

Répondez au questionnaire sur la prévention des déchets à télécharger sur le site internet de Nevers Agglomération

(www.agglo-nevers.fr, rubrique «Téléchargements»)

puis envoyez le par mail à hganachaud@agglo-nevers.fr

ou déposez le à l'accueil de Nevers Agglomération

124 route de Marzy, 58000 NEVERS

Vous gagnerez peut-être un lombricomposteur !

Plus d'informations au 06 69 75 45 25 ou sur le site de Nevers Agglomération

POURQUOI COMPOSTER ?

Les habitants de l'agglomération produisent en moyenne/an/personne :

500 kg de déchets

dont **50%** d'ordures ménagères résiduelles (déchets restant après la séparation des emballages recyclables et du verre).

40% des ordures ménagères résiduelles
(soit environ **100 kg**) peuvent être compostées.

Lorsqu'ils ne sont pas compostés, ces déchets sont acheminés jusqu'à Fourchambault pour être incinérés.

Au travers de son Programme Local de Prévention et de l'appel à projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, Nevers Agglomération s'est engagée à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire et encourage donc les habitants à composter.

En plus de réduire le volume de vos poubelles, limiter les transports et l'incinération, composter permet également de fabriquer un engrais 100% naturel, qui favorise la vie du sol et qui sera d'excellente qualité pour vos plantes ou votre potager !

Bon à savoir :

Collecte de vos produits phytosanitaires en partenariat avec les enseignes Botanic (Nevers et Varennes-Vauzelles)

- vendredi 22 et samedi 23 mars
- vendredi 29 et samedi 30 mars

N'attendez plus, ramenez-les en magasin !

Nevers Agglomération

124 route de Marzy

CS90041

58027 Cedex

www.agglo-nevers.fr

 N° Vert 0 800 100 311

